



Plan de gestion des risques d'inondation

La prévention c'est l'affaire de tous



POLITIQUE NATIONALE
DE GESTION DES RISQUES

Inondation

Synthèse et questionnaire

Plan de gestion des risques d'inondation

Synthèse

Dernière étape de la déclinaison de la directive européenne inondation, le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) définit, pour la période 2016-2021, les grandes orientations qui permettent de réduire les conséquences négatives des risques d'inondation sur l'ensemble de Mayotte.

Au titre de l'article L.566-12 du code de l'environnement, le projet de plan de gestion des risques d'inondation est soumis à la consultation du public.

Le projet de plan et ses annexes sont disponibles, du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015 inclus, aux heures ouvrables, dans les préfectures de Mamoudzou, Dzaoudzi et au siège de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Mayotte (DEAL) – Service Environnement et Prévention des Risques (SEPR), BP 109 - 97600 Mamoudzou-Terre Plein de M'tsapéré ainsi que sur le site Internet <http://www.mayotte.pref.gouv.fr>.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des 8 grands objectifs du projet de PGRI de Mayotte:

Planifier l'organisation du territoire en tenant compte des risques d'inondation

Réduire la vulnérabilité des territoires et maîtriser le coût des dommages

Favoriser le ralentissement des écoulements en cohérence avec la préservation des milieux aquatiques

Réduire l'exposition des zones d'habitats face au risque inondation

Renforcer la préparation à la gestion de crise et post-crise

Développer la gouvernance autour des risques naturels

Développer la culture du risque

Améliorer la connaissance sur les risques d'inondation

Questionnaire

Votre avis nous intéresse

A quel(s) risque(s) naturel(s) estimez-vous être le plus exposé ?

(plusieurs réponses possibles)

- une inondation
- un tremblement de terre
- un cyclone (vents forts)
- l'érosion du littoral
- une forte houle
- un éboulement ou un glissement de terrain
- un tsunami

Pouvez-vous citer un épisode d'inondation à Mayotte qui vous a particulièrement marqué ?

.....
.....
.....

Savez-vous si votre habitation est située en zone inondable ?

(une réponse possible)

- oui
- non

Si oui : comment en avez-vous eu connaissance ?

(plusieurs réponses possibles)

- par le plan de prévention des risques naturels
- par le document d'information communal
- pour avoir vécu personnellement une inondation
- par l'expérience des aînés
- lors de l'acquisition de mon logement (en tant que propriétaire ou locataire)
- par la presse (écrite ou audio-visuelle)
- autre

(à préciser) :

Vous estimez-vous bien informé sur les risques d'inondation auxquels vous pouvez être soumis ?

(une réponse possible)

- très bien informé
- assez bien informé
- assez mal informé
- très mal informé

Selon vous, quelles sont les pratiques humaines susceptibles d'aggraver le risque d'inondation et de causer des dommages importants ?

(plusieurs réponses possibles)

- urbanisation
- déboisement
- extraction de matériaux (carrières)
- modification des cours d'eau et de ses abords (endiguement, remblai en zone inondable)
- dépôts sauvages dans ou à proximité des cours d'eau
- gestion des eaux pluviales inappropriée ou absente
- manque d'entretien des cours d'eau
- autre (à

préciser) :

Pensez-vous que la maîtrise de l'urbanisme aura un impact sur les inondations ?

(une réponse possible)

- oui, c'est certain
- non, je ne pense pas
- je ne dispose pas d'information suffisantes pour me prononcer
- j'ai d'autres préoccupations





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Questionnaire

Votre avis nous intéresse

Vous estimez-vous bien informés sur la procédure de vigilance météorologique "fortes pluies et orages" ?

(une réponse possible)

- très bien informé
- assez bien informé
- assez mal informé
- très mal informé

Vous estimez-vous bien informés sur le fonctionnement des assurances en cas de catastrophe naturelle ?

(une réponse possible)

- très bien informé
- assez bien informé
- assez mal informé
- très mal informé

Sept des huit objectifs ont été identifiés comme stratégiques pour réduire les conséquences potentielles des inondations à Mayotte, et retranscrits dans le PGRI.

Comment les considérez-vous personnellement ?

Objectif 1 : Planifier l'organisation du territoire en tenant compte des risques d'inondation

- Prioritaire
- Important
- Secondaire

Objectif 2 : Réduire la vulnérabilité des territoires et maîtriser le coût des dommages

- Prioritaire
- Important
- Secondaire

Objectif 3 : Favoriser le ralentissement des écoulements en cohérence avec la préservation des milieux aquatiques

- Prioritaire
- Important
- Secondaire

Objectif 4 : Réduire l'exposition des zones d'habitats face au risque inondation

- Prioritaire
- Important
- Secondaire

Objectif 5 : Renforcer la préparation à la gestion de crise et post-crise

- Prioritaire
- Important
- Secondaire

Objectif 6 : Développer la gouvernance autour des risques naturels

- Prioritaire
- Important
- Secondaire

Objectif 7 : Développer la culture du risque

- Prioritaire
- Important
- Secondaire

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire, vous pouvez le déposer en mairie dans l'urne prévu à cet effet, à la

DEAL de Mayotte, Terre Plein de Mtsapéré, BP 109, 97600 Mamoudzou

ou encore le scanner et le renvoyer par mail à l'adresse suivante :

sepr.deal-mayotte@developpement-durable.gouv.fr